

La dynamique des activités économiques: L'évolution du tissu économique dans l'Eurocité Basque, Bayonne-St. Sébastien

(The dynamics of economic activities: The evolution of the economic fabric within Basque Eurocity, Bayonne - San Sebastian)

Olhagaray, Peio
CCI de Bayonne Pays Basque
50-51 Allées marines
BP 215
F64102 Bayonne

BIBLID [1137-442X(2001), 11; 367-371]

Deux postulats initiaux: Les pouvoirs publics ne peuvent agir sur la production de richesse; Ils peuvent agir sur les infrastructures du développement. Les infrastructures du développement? Quatre catégories d'infrastructures: les conditions de connexion; la promotion de l'activité; la formation; le financement des entreprises. Trois enjeux: Passer de la juxtaposition à l'emboîtement; passer du projet au produit; passer du temps public au temps privé.

Mots Clés: Dynamique économique. Pouvoirs publics. Décision. Infrastructures du développement.

Hasierako bi postulatu: botere publikoek ezin dute aberastasun produkzioan jardun; garapenaren azpiegitura jardun dezakete. Garapenaren azpiegiturak? Lau azpiegitura mota: lotura baldintzak; jardueraren sustapena; prestakuntza; enpresen finantzazioa. Hiru apustu: bata bestearen ondoan jartzetik bata bestearen atxikitzea; proiektutik produktura igarotzea; denbora publikotik denbora pribatura igarotzea.

Giltz-itzak: Dinamika ekonomikoa. Botere publikoak. Erabakia. Garapenaren azpiegiturak.

Dos postulados iniciales: Los poderes públicos no pueden actuar sobre la producción de riqueza. Pueden actuar sobre las infraestructuras del desarrollo. ¿Las infraestructuras del desarrollo? Cuatro categorías de infraestructuras: las condiciones de conexión; la promoción de la actividad; la formación; la financiación de las empresas. Tres apuestas: pasar de la yuxtaposición al encajamiento; pasar del proyecto al producto; pasar del tiempo público al tiempo privado.

Palabras Clave: Dinámica económica. Poderes públicos. Decisión. Infraestructuras del desarrollo.

CONTEXTE DE L'INTERVENTION

L'intervention de Javier Larraya a permis de cadrer la réalité économique et les potentiels de chaque partie de l'espace transfrontalier. Plutôt que de commenter de façon symétrique, je vous propose de prendre du recul et de nous projeter dans les années futures. En effet, le sujet porte sur la dynamique des activités économiques.

Aussi, mon intervention sera centrée sur la dynamique et ce donc notre capacité à agir pour stimuler, orienter, voire infléchir ce que nous croyons relever ou ce que nous voyons relever de cette dynamique.

Volontairement caricatural, délibérément impatient, mon propos tente de faire non pas le «bilan» de nos actions conjointes mais plutôt de décrire les pas qu'il reste – aux acteurs publics – à franchir.

DEUX POSTULATS INITIAUX QUI DOIVENT ÊTRE POSÉS

- L'initiative économique est fondamentalement de nature privée, relevant d'une décision très personnelle appartenant exclusivement au chef d'entreprise. Quelle que soit la taille, le secteur, la puissance ou même l'égo du dirigeant, c'est toujours une décision qui se partage rarement. C'est la condition première de la production de richesse économique par l'entreprise. Certes, les influences sont nombreuses, parfois contradictoires, parfois concurrentes mais il y a toujours un lieu, un moment et surtout un homme (ou une femme) pour la décision finale. Première conclusion: en tant qu'organisme public ou collectif, notre capacité à agir est forcément limitée et en tout cas totalement conditionné à l'adhésion explicite – ce qui ne veut pas forcément dire massive – des chefs d'entreprises.
- Second postulat: les infrastructures attachées au développement sont par contre de notre responsabilité – ou tout du moins en partie. Ainsi, les acteurs publics – faute d'agir sur le cœur: la dynamique – peuvent et doivent agir sur la périphérie. Si la production de richesse économique dépend de l'entreprise, l'optimisation de cette production peut relever de la puissance publique.

Pas de confusion donc sur les objets et par extension sur les rôles respectifs, sur les préconisations à formuler, sur les évaluations à produire. En tant qu'acteurs publics, notre champ d'action se limite à promouvoir les infrastructures du développement. Cela n'exclue ni la conception des projets, ni la gestion d'équipement mais nous ne sommes – et seront – jamais au cœur de la dynamique économique.

LES INFRASTRUCTURES DU DÉVELOPPEMENT: OÙ EN SOMMES NOUS SUR LE TRANSFRONTALIER?

Quatre catégories d'infrastructures peuvent être examinées:

1. Les infrastructures attachées à la connexion

Il s'agit des réseaux de connexion aérienne, ferroviaire, maritime, routière et électronique.

- Connexion aérienne: deux aéroports de capacité moyenne, ouverts sur deux trajectoires complémentaires (nord/sud) sans politique commerciale concertée, sans coordination des horaires, sans navettes inter aéroport, sans personnels parfaitement bilingues.....
- Connexion ferroviaire: que dire de l'Y basque qui semble un projet concernant exclusivement «l'étranger» et qui pourtant arrive à Béhobie!
- Connexion maritime: voir commentaire sur les aéroports....
- Connexion routière: vaste débat mais rarement pris en associant étroitement toutes les parties!
- Connexion électronique: tout existe mais la frontière et encore là, même pour les Gigabits:!

Que manque t-il?

2. Seconde catégorie d'infrastructures attachées fabricant de la dynamique: les actions destinées à la promotion et au soutien de l'activité:

- Foires et salons: un même public et pas d'outil commun, mais des projets concurrent encore aujourd'hui malgré la construction du ferial d'Irun....
- Parcs technologiques: Miramón (130 hectares) et Izarbel (30 hectares) aux spécialités connexes. Quelle concertation, quelles collaborations, quels partages d'expérience?
- Centres technologiques: des centres d'expertises majeurs en Euskadi. Même question que précédemment.
- Zones d'activité: pénurie là, disponibilité ici. Quelles collaborations, y compris en concevant des partages de ressources.

- Communication globale à destination des marchés extérieurs sur les potentiels économiques: la frontière locale est terriblement efficace.

Que manque t-il?

3. Troisième catégorie de vecteur de dynamique: la formation des hommes.

- Formation supérieure: deux universités à proximité avec quelques correspondances statutaires, les deux étant des «antennes» et beaucoup de complémentarités de disciplines. Pourtant trop rares sont les collaborations régulières, les cursus pédagogiques conçus en commun.....Même la communication élargie auprès des futurs étudiants de l'eurocité sur l'offre locale n'est pas assurée.
- Formation technologique: nous en sommes pratiquement au même stade.
- Formation continue: le long learning life reste un concept qui n'irradie pas cet espace.

Que manque t-il?

4. Quatrième catégorie: celle relative au financement des entreprises par des fonds publics.

- Le capital risque et le capital développement: le marché est pourtant là. Mais nos ignorances respectives des modes opératoires de l'«autre coté» ne nous incitent pas à nous y engager.
- Les systèmes de caution et de garanties deviendront les prochaines années des outils stratégiques de l'intégration des économies. Peu s'en préoccupent.
- Les aides publiques – notamment européennes – font l'objet d'un traitement strictement différent de part et d'autre. Plusieurs raisons d'ordre démographique, politique eu même économique justifient ces écarts mais il est encore aujourd'hui particulièrement compliqué de coordonner deux cartes d'éligibilité entre Bayonne et St Sébastien. Or, des opérateurs économiques qui voudraient accéder au plus près de cet espace de marché ne s'arrêtent évidemment pas à cette frontière.

Que manque t-il?

Quatre fois la même question: que manque t-il?

Tout d'abord une vision à long terme de cet espace. Il faut dorénavant cesser d'empiler, de consolider les potentiels, de comparer les différences,

d'associer les compétences. Riches parce que différents, ne seront nous pas plus forts parce qu'unis sur certains sujets ou objets? **Il nous faut passer de la juxtaposition à l'emboîtement** pour enfin actionner puis optimiser les «valeurs ajoutées» issues de cet exercice.

Par ailleurs, il nous faut passer du projet (global, générique, institutionnel....) **au produit** (concret, opérationnel, quasi immédiat). Cela fera probablement naître la nécessité une instance de concertation qui traite chacun de ces dossiers.

Enfin, il nous faut passer du temps public au temps privé. Le temps public c'est 20 ans pour des infrastructures (10 ans d'études et de concertation, 10 ans de construction), c'est 10 ans pour des équipements lourds comme par des expositions, salles de congrès, formation supérieure.....C'est au moins 5 ans pour le bon fonctionnement d'un produit de type financier. Le temps privé c'est deux ans, c'est surtout l'exigence d'un retour sur investissement explicite.

Si nous voulons donner du souffle, de l'ambition et une perspective historique à notre euocité, alors il nous faut concentrer nos efforts d'aujourd'hui vers l'instrumentalisation des projets élaborés ces dernières années. Tous les travaux menés jusqu'ici sont précieux car ils donnent à lire un espace et ses dynamiques et à se projeter. Cependant, le passage à l'acte quotidien, à la banalité devient impératif. Dès lors que les acteurs privés de toute nature se seront emparés de ce projet et auront fait de cet espace leur espace de respiration sociale, culturelle, économique, citoyenne, alors la construction transfrontalière deviendra réalité.